



**PRÉFET
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°19-2023-127

PUBLIÉ LE 12 OCTOBRE 2023

Sommaire

Agence Régionale de Santé /

19-2023-10-12-00002 - Arrêté portant réquisition de personnels à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Sainte-Féréole et sur les Instituts Médico-Éducatifs (IME) de Sainte-Fortunade, Meyssac et Ussel gérés par l'association les PEP19 (9 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

19-2023-10-12-00002

Arrêté portant réquisition de personnels à la
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de
Sainte-Féréole et sur les Instituts
Médico-Éducatifs (IME) de Sainte-Fortunade,
Meysac et Ussel gérés par l'association les PEP19



**PRÉFET
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARRÊTÉ

**Portant réquisition de personnels
à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Sainte-Féréole
et sur les Instituts Médico-Educatifs (IME) de Sainte-Fortunade, Meyssac et Ussel
gérés par l'association les PEP19**

Le Préfet de la Corrèze,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2215-1 ;

VU le Code de la Santé Publique, et notamment ses articles L.3131-1 à L.3131-11, et L.3131-12 à L.3131-20 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L.344-1 et suivants ainsi que ses articles R.344-1 et suivants ;

VU le décret du 7 octobre 2020 publié au JORF n°0245 du 8 octobre 2020 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Monsieur Benoît ELLEBOODE ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Étienne DESPLANQUES en qualité de Préfet de la Corrèze ;

VU le préavis de grève nationale déposé pour la journée du 13 octobre 2023 ;

VU le courrier de l'association du 10 octobre 2023 informant Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine du mouvement de grève de certains personnels sur la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Sainte-Féréole (19270) et au sein de trois Instituts Médico-Educatifs (IME) gérés par l'association les PEP19, à savoir celui de Sainte-Fortunade (19490), Meyssac (19500) et Ussel (19200) ;

CONSIDÉRANT, sur la base des éléments transmis par sa directrice, l'impossibilité d'assurer le nécessaire service minimum relatif à la continuité et la sécurité des soins au regard du niveau de mobilisation des différentes catégories de personnels des établissements ;

CONSIDÉRANT l'impossibilité de transférer dans l'urgence les résidents actuellement pris en charge dans une autre structure ;

CONSIDÉRANT l'urgence qui s'attache à la situation et le risque grave d'atteinte à la sécurité des résidents en l'absence de continuité des soins et des prises en charges des patients, des résidents ou du public accueilli ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu dans ces conditions, de procéder à la réquisition des personnels identifiés dans les tableaux annexés afin d'assurer le service minimum nécessaire à la prise en charge du public accueilli, mesure proportionnée aux circonstances ;

Sur proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les personnels dont les noms figurent en annexe du présent arrêté sont réquisitionnés, du 12 octobre 2023 minuit au 13 octobre 2023 minuit.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication de faire l'objet d'un recours gracieux devant le Préfet de la Corrèze et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le tribunal administratif peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur de la Délégation Départementale, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Colonel Commandant du Groupement Départemental de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Corrèze.

Tulle, le 12 OCT. 2023

Le préfet,



Étienne DESPLANQUES

Organisation de la continuité des services au sein des IME PEP19 et de la MAS de Sainte Féréole suite au préavis de grève nationale pour la journée du 13 octobre 2023 par les organisations syndicales nationales - du 12 octobre 2023 minuit au 13 octobre 2023 minuit.

Service minimum dans le cadre d'une réquisition

IME Ussel Organisation vendredi 13 octobre 2023

Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms personnels réquisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
Tournant de cuisine	8H/14H30 7H30/13H30	3	Hojak Fabienne Ralite Jacky	
Cuisinier	8H/14H 13H30/16H	2	Peyraud Christophe Baroni Fabrice	
Agent entretien	7H/12H 7H/12H	3	Cherfix Corinne Bordes Catherine	
Agents de service	7H/12h 09h-14h 09h-13h 09h-13h30 07h30-12h 07h-12h 07h30-14h 09-14h 09h-14h 07h-14h 09h-14h 07h-14h 09h-14h	13	Laurette Pabiot Gaelle Genestine Alain Abdesselam Damien Marliac Emilie Gourand Thomas Sibot Françoise Hirou Marie Claire Djoubou Anaïs Chastresse Chantal Barbe Tartaire Véronique Akantour Béatrice Joachim Pascale Blanc	
Educateurs	12/10 AU 13/10 22H-7H	2	Sabine Chabrier Frank Duraz	
Veilleur de nuit	8H30/14H	1	Elise Monjanel	
INFIRMIERE	07h-10h/13h30-18h	2	Sylvie Chassaing Gilles Ralite	
CHAUFFEUR	07h30-10h/13h30-18h	2		

IME Sainte Fortunade Organisation vendredi 13 octobre 2023

Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms personnels réquisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
AS/Infirmier	7h30-12h30 / 13h-16h	1	A.LECLERCQ	
Veilleurs de nuit	0h00-8h15	2	CH.NOBLET D. BELGHERBIA	
	0h00-7h45			
Agent de service	7h30-12h	1	N. MEYRIGNAC	
Administration	8h – 12 h / 13 h – 18 h	1	N. CHASTANG	
	7h30 – 15 h		N. POUGET	
Cuisine	7h30 – 15 h		K. DE MATOS	
			J. OZOUF	
Logistique	8h15-12h30 / 13h15-17h	1	TH. NOILHETAS	
	7h-12h / 15h30-19h			
Transport	6h30 - 9h45 / 15h – 18h	2	F. LAGY	
Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms personnels réquisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
	<u>DAEP</u> 8h30 – 18h15	2	S. BACHELLERIE	
	<u>PEDA</u> 7h30-16h		V. CERDA	
	7h30 – 15h45	2	Y. PHILIPPE S. RIGAU	
	8h15 – 18h15			

	PREPA PRO 8H15-15h45	2	C. FAVARCO R. BOUDERGA	
	PRO-ATELIERS 7h30 – 18h15	6	C. QUEYRAUX	
	8h15-12h		M. PIMENTA	
	12h – 15h45		N. PAILLER	
	8h30-15h45		M. MADELBOS	
	8h30-15h45		B. MARCHAT	
	8h15-15h45		M. NORMAND	

IME Meyssac Organisation vendredi 13 octobre 2023

Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms personnels réquisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
Service Transport	06H45-12H/ 13h30-18h30	1	SOULIE Fabien	
	6h45-12H/ 13H30-18h30	1	VITAL Marc	
	06H45-08H45/16H-18h15	1	COVERGNAT Céline	
	07H00-9H00/16H-18H15	1	SISCARD Stéphanie	

Service médical	07H30-16H30	1	LHERM Virginie		
Service de nuit	00H00-08H30	1	MILLET Marianne		
	00H00-08H00	1	VIRONDEAU Isabelle		
Service restauration					
Service ménage					
Service lingerie					
Service éducatif	08H30-16H00	1	GROLET Sonia		
	08H45-16H00	1	BOUNY Céline		
	08H30-18H00	1	CHAMBAS EMMA		
	08H30-16H00	1	WARIN CYRIL		
	07H15-16H00	1	CARLETTI Siann		
	07H00-17H15	1	CARRIAC Antoine		
	08H15-16H00	1	LESCURE Martha		
	07H15-16H00	1	DUHAMEL Elodie		
	08H30-16H00	1	HEURTEVENT Clément		
	08H15-16H00 10H30-16H00	1 1	ROUDIE Justine DELCAMBRE Thibaut		
	1				

MAS Sainte Féréole Organisation vendredi 13 octobre 2023

Fonctions	Horaires	Nombre de professionnels	Noms et prénoms personnels réquisitionnés	Noms et prénoms personnels réservistes
AMP	7h55 – 14h	1	GAUCHER Cécile	
	13h30-20h45	2	BISSIERE Marilyne MARINIE Marie-Pierre	
AS	8h00-13h30 17h-20h30	1	BARIL Marie-France	
	7h00 –14h	2	BELAIR Fanny MOULY Lauriane	
	13h25 - 21h15	2	BRIAT Ophélie CHAUVIGNAC Florence	
		1	COUMET Angéline	
		1	SABEAU Ludovic	
Equipe de nuit	Nuit : 12 au 13/10 20h40-7h30	2	CANGIALOSI Catherine DENNEL Emilie	
	Nuit : du 13 au 14/10 20h40- 7h30	2	PARQUET Catherine PIRES Cécile	
	8h00 - 12h00 / 13h-15h	1	BIAUSSAC Chantal DI STEFANO Patricia	
Administration	8h00-16h00	1	PEUCH Véronique	

Les PEP 19

Pupilles de l'Enseignement Catholique

23, Rue A. Audubert - B.P. 774

19001 TULLE CEDEX

Tél. 05 55 20 01 41 - Fax 05 55 20 03 01

Siret 777 967 068 00175 - NAF 8899B

Fait à Tulle le 10 octobre 2023.

BENOIT SYLVIE Directrice Générale Les PEP19

